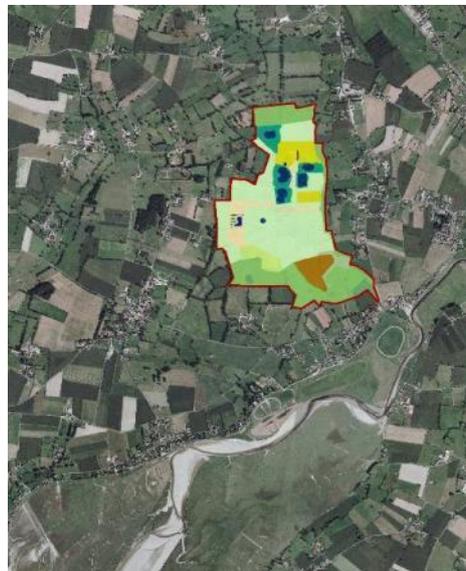


ENCOURAGER LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES PERIPHERIQUE DE LA BAIE : LE MARAIS DU VERGON

► Secteurs concernés :



► Espèces et habitats d'espèces :



Prairies humides du marais du Vergon (©CdI)

* Espèces Natura 2000 concernées :

Oiseaux (en gras, les espèces de l'annexe I) :

- Courlis cendré (*Numenius arquata*) (code A160)
- Barge à queue noire (*Limosa limosa*) (code A156)
- **Spatule blanche** (*Platalea leucorodia*) (code A034)
- **Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*) (code A026)
- **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*) (code A081)



Vue aérienne du marais (© M. Rapillard)

* Autres habitats et espèces à enjeux :

- Prairies méso-hygrophiles et hygrophiles, roselières et jonchaies.
- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Habitat Natura 2000, code 3150).
- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (Habitat Natura 2000, code 6430).
- Rainette verte (Annexe IV de la directive « Habitats » et liste rouge IUCN).

► Principales mesures de gestion passées et actuelles :

- La gestion et l'entretien du marais sont réalisés par l'association syndicale du marais du Vergon comprenant les différents usagers présents sur le site (agriculteurs et chasseurs). Un membre du syndicat assure la gestion des portes à flot situées à l'exutoire du marais. Les ruisseaux du « Vergon » et du « Marcey » qui traversent le site sont curés tous les deux à trois ans.
- Entretien des ceintures de végétation des mares de gabion par les propriétaires ;
- Pâturage ou fauche mécanique sur les prairies ;
- Travaux de création de mares et de coupes de peupliers sur les parcelles de chasse.

► Usages et impacts sur les habitats et les espèces :

Nature	Mode	Impact positif	Impact négatif
Activité agricole sur les prairies du marais	Pâturage bovin/équidé. Pacage hivernal voire annuel sur certaines parcelles hautes. Fauçonnage mécanique.	Entretien et maintien du stade prairial. Intérêt comme zone de gagnage de certaines espèces d'oiseaux.	Dégradation des berges par les animaux (piétinements). Surcharge sur certaines prairies avec dégradation et homogénéisation de la flore.
Entretien courant du réseau hydrologique du marais du Vergon	Travaux de curages.	Maîtrise de la circulation et du niveau d'eau.	Risque de perturbations brutales pour la faune et la flore. Modification du régime d'inondation des zones propices à l'avifaune.
Activité cynégétique	Mares de gabion	Entretien des mares de gabions, diversification des habitats naturels.	Pas d'impact majeur concernant les habitats. Risque de dérangement pour l'avifaune.

► Problématiques de conservation :

Le marais du Vergon est une zone humide relativement bien préservée. Les pratiques agricoles extensives et l'entretien du marais par des aménagements réguliers à vocation cynégétique favorisent son attractivité pour l'avifaune. La présence d'espèces d'intérêt communautaire, comme l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) ou encore la Spatule blanche (*Platalea leucorodia*), atteste que **le marais conserve des habitats dans un état de conservation plutôt favorable** qu'il convient de préserver.

Néanmoins, **une amélioration des conditions d'accueil pour les oiseaux est envisageable**. Une meilleure cohérence dans la gestion hydraulique en particulier, permettrait une utilisation optimale de cette zone humide par les oiseaux (nidification, migration pré-nuptiale,...). Les fluctuations importantes des niveaux d'eau observées en hiver, notamment lors de phénomènes pluvieux importants, ou l'assèchement progressif du marais en périodes hivernale et printanière ne favorisent pas le stationnement des oiseaux. Seules les mares de gabion assurent alors des zones en eau suffisamment intéressantes pour l'installation des oiseaux d'eau.

Les enjeux de conservation de l'avifaune sur ce marais se déclinent donc selon trois axes :

- La gestion hydraulique,
- La gestion des pratiques agricoles et cynégétiques,
- Le maintien voire l'amélioration des mosaïques d'habitats favorables à l'avifaune.

■ Le marais du Vergon : d'importantes potentialités d'accueil pour l'avifaune

Du point de vue de l'avifaune, le marais du Vergon fonctionne en étroite relation avec le domaine maritime de la baie du Mont-Saint-Michel. Les anatidés (canards), par exemple, exploitent le marais comme zone de gagnage nocturne alors que leur remise diurne se situe sur l'estran. Pour d'autres espèces, comme le Courlis cendré ou la Spatule blanche, la présence sur site est conditionnée par le régime des marées et leurs coefficients qui les « rabattent » sur le domaine terrestre lors de la montée des eaux.

L'intérêt principal du marais réside dans son rôle de zone de



Prairies humides et fossés du marais du Vergon

© Cdl

gagnage (alimentation) nocturne pour les anatidés. Ce rôle est particulièrement important pour les oiseaux hivernants et migrateurs et reste conditionné en premier lieu par les niveaux d'eau. Par ailleurs, le marais du Vergon est également un site intéressant pour la reproduction d'un certain nombre d'espèces de passereaux.

❖ Envisager une gestion globale et cohérente des niveaux d'eau

Les niveaux d'eau sur le marais vont conditionner le stationnement des espèces d'oiseaux à des phases clés de leur cycle biologique. En période hivernale et printanière, l'enneigement des parcelles permettra à un certain nombre d'espèces de venir s'alimenter (anatidés, limicoles, échassiers) ou encore de se reposer sur les plans d'eau.

Si la gestion des niveaux d'eau est importante pour les hivernants et les migrateurs, elle l'est aussi pour les espèces nicheuses. En effet, les variations trop importantes des niveaux, notamment lors de fortes pluies au printemps, menacent les nichées. Les couvées d'anatidés en particulier peuvent ainsi se retrouver noyées. Ces événements répétés pourraient, à terme, être responsable d'une perte d'attractivité du site pour un certain nombre d'espèces. Concernant les passereaux paludicoles, une montée trop rapide des niveaux d'eau au printemps dans les roselières, peut être également préjudiciable pour le succès reproducteur de ces espèces.

La gestion adéquate des niveaux d'eau est donc un élément essentiel pour assurer la présence à long terme des espèces d'oiseaux sur le marais. Une réflexion sur une meilleure gestion hydraulique ainsi qu'un enneigement plus régulier en période printanière, permettrait d'améliorer la fréquentation du site par l'avifaune.

❖ Une mosaïque d'habitats à préserver et à renforcer

La structure paysagère du marais du Vergon est composée d'une importante mosaïque d'habitats (taillis de saulaies, haies buissonnantes, boisement, prairies aux caractéristiques écologiques variées selon leur degré d'inondabilité et leurs modalités d'usages). Tous ces habitats participent à la diversité biologique du site et permettent la satisfaction des besoins des oiseaux, qu'ils soient hivernants, migrateurs ou nicheurs. Le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), par exemple, fréquente aussi bien les roselières pour sa nidification que les zones broussailleuses comme poste de chant. Ses secteurs de chasse privilégiés sont quant à eux constitués des prairies humides parsemées de saules. En période de reproduction cette espèce exploite donc une large partie des milieux présents sur le site. Sa conservation passe par la minimisation des atteintes portées à ces types de milieux en favorisant une agriculture extensive et le maintien de secteurs buissonnants. Pour la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), la présence de végétation arbustive en bordure de plans d'eau est appréciée comme zone de refuge. Le maintien de ces espaces contribuera donc à la capacité d'accueil du site pour les oiseaux.



Mosaïque d'habitats sur le marais du Vergon

© Cdi

Parmi les habitats d'espèces d'intérêt communautaire, les roselières jouent un rôle important. Le fort degré d'hydromorphie sur certaines parcelles et la très faible pression de pâturage permettent leur maintien et offrent des possibilités de nidification à de nombreux passereaux paludicoles comme la Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*). De même, les ceintures de végétation des mares de gabion constituent aussi le lieu de reproduction de ces mêmes espèces.

La valorisation de ces espaces doit donc être favorisée d'autant plus qu'ils présentent une activité biologique riche et constitue un **réseau de corridors écologiques** particulièrement intéressant pour de nombreuses espèces.

❖ Une activité agricole garante de l'intégrité du marais du Vergon

Les pratiques agricoles sur le marais du Vergon ont largement contribué au maintien de la diversité paysagère et écologique actuelle du site. A travers le pâturage et la fauche, qui sont les deux modes de gestion agricole sur le marais, des milieux ouverts ont été maintenus sur cette zone humide. Ainsi, l'entretien du milieu, a permis au site de préserver les potentialités d'accueil et le rôle fonctionnel du marais pour l'avifaune à l'échelle de la baie.

Un effort doit cependant être envisagé, concernant la gestion du pâturage sur le marais du Vergon tant du point de vue de la circulation des troupeaux que de la charge de pâturage. Ainsi, certains troupeaux pâturent dans des parcelles bien délimitées et clôturées (en fonction de l'inondabilité de celles-ci) tandis que d'autres sont placés sur des secteurs plus humides où ils parcourent l'ensemble du site librement (principalement celui des mares de gabion sur la commune de Marcey-les-Grèves). La pression de pâturage peut être conséquente sur les espaces clos entraînant une rudéralisation des sols des secteurs concernés et un appauvrissement de leur intérêt biologique.



Prairie humide pâturée sur le marais du Vergon

© Cdl

Sur ces parcelles, l'extensification des pratiques agricoles sera garante du maintien dans un bon état de conservation des prairies.

Dans les secteurs de libre circulation, la divagation du bétail peut avoir des conséquences sur la végétation palustre des bords de ruisseau. Aussi, la pose de clôtures sur les abords du Vergon et du Marcey, dans les secteurs où ces installations ne sont pas présentes, est indispensable pour assurer la préservation et le développement des ceintures de végétation (Sinnassamy, 2001). De plus, ces protections permettent d'éviter l'érosion des berges par le piétinement des animaux. Ces opérations pourraient également s'envisager autour des mares de gabion qui voient se développer des ceintures de végétation (mégaphorbiaies) propices à la nidification d'espèces comme la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) et qu'il serait donc intéressant de laisser évoluer.

En ce qui concerne les prairies de fauche, des dates de fauche trop précoces peuvent nuire à la reproduction des espèces inféodées aux milieux ouverts. Une discussion doit donc s'engager afin de définir des dates compatibles avec le cycle de reproduction des oiseaux concernés.

La mise en œuvre d'une gestion optimale de l'activité agricole sur l'ensemble du site permettra donc au marais de jouer un rôle accru en matière d'accueil des oiseaux.

■ Une activité de chasse qui participe au maintien de l'attractivité du site

L'activité de chasse sur le marais du Vergon participe au maintien de l'intérêt du site pour les oiseaux. En effet, l'aménagement et l'entretien des mares de gabion, permet d'obtenir des surfaces en eau permanentes et des habitats diversifiés sur leur pourtour. Comme dit précédemment, le maintien des ceintures de végétation, en les préservant du pâturage, apparaît comme un élément important pour l'avifaune.

Sur les parcelles de chasse attenantes aux mares de gabion, quelques bosquets de saules participent également à la richesse biologique du marais. Cette végétation buissonnante joue, entre autres, un rôle fonctionnel pour certaines espèces d'oiseaux palustres comme le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*). Il conviendra de garder ces habitats clairsemés sur le marais même si le maintien de l'ouverture du milieu reste l'objectif principal.



Mare de gabion et fossé annexe

© Cdl

► **Lien vers les fiches Actions (cf. Tome 3) :**

<i>Des actions concernant l'ensemble de la baie et notamment le marais du Vergon</i>	
1/1	Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie
1/2	Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel
1/3	Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques et de loisir sur les habitats et les espèces d'intérêt européen
1/4	Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables
1/5	Maîtriser le développement des espèces animales et végétales potentiellement envahissantes
1/7	Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissance concernant l'avifaune
1/8	Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant les amphibiens d'intérêt européen
1/10	Prendre en compte les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées
<i>Des actions concernant les marais périphériques de la baie et notamment le marais du Vergon</i>	
8/1	Soutenir les dispositifs de gestion et de restauration des marais périphériques déjà existants et envisager leur développement
8/2	Optimiser le fonctionnement hydraulique des marais périphériques
8/3	Assurer une gestion des habitats naturels favorable au maintien et à l'accueil de l'avifaune remarquable des marais périphériques